NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/17
8 janvier 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 8 JANVIER 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE L'ÉTHIOPIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre datée du 6 janvier 1997, qui vous est adressée par le Ministre éthiopien des affaires étrangères, S. E. M. Seyoum Mesfin, et de ses appendices, concernant la Réunion consultative de haut niveau des factions somaliennes tenue à Sodere (Éthiopie) (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Duri MOHAMMED

ANNEXE

Lettre datée du 6 janvier 1997, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Ministre éthiopien des affaires étrangères

Je vous écris à propos du processus de réconciliation nationale en Somalie, auquel le très important accord intervenu entre les principaux chefs de faction ici en Éthiopie vient de donner une forte impulsion.

Après plus de huit semaines de consultations et de négociations intensives, les chefs des diverses factions somaliennes, à l'exception de M. Hussein Aidid qui n'a pas participé à la Réunion malgré les nombreuses invitations qui lui avaient été adressées, ont convenu d'établir un conseil de salut national dirigé par un comité exécutif de 11 membres, chargé entre autres responsabilités d'assurer la paix et la stabilité ainsi que de mener les travaux préparatoires nécessaires pour établir une autorité centrale provisoire ou un gouvernement national provisoire.

Compte tenu de la préoccupation que cause la situation de conflit en Somalie à la communauté internationale et au Conseil de sécurité, j'ai estimé nécessaire de mettre les membres du Conseil au courant de ce dernier important progrès, qui requiert leur ferme appui et celui de l'Organisation des Nations Unies en général.

J'estime, comme je l'ai déclaré dans l'allocution liminaire que j'ai prononcée lors de la cérémonie tenue à l'occasion de la création du Conseil de salut national, que la communauté internationale doit encourager et promouvoir cette atmosphère de compromis et de concessions réciproques qui vient de s'instaurer entre les chefs de faction somaliens de façon à ne pas laisser cet élan en faveur de la paix s'embourber. Il est donc temps que l'ONU et les membres de la communauté internationale manifestent en termes très concrets leur appui au peuple somalien.

En tant que membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, nous sommes décidés à continuer, en coordination et coopération étroites et sur la base du mécanisme que nous avons mis en place à cet effet, à faire tout le nécessaire pour amener la paix et la réconciliation nationale en Somalie. Nous espérons à cet égard que le Conseil de sécurité ne ménagera aucun effort pour veiller à ce que des consultations dignes de ce nom se tiennent effectivement entre lui et les pays membres de l'Autorité sur la question de la Somalie.

C'est dans cet esprit que je vous écris la présente lettre pour vous informer du dernier fait survenu dans le cadre du processus de paix en Somalie et vous fais tenir ci-joint le texte de la déclaration publiée le 3 janvier 1997 par la Réunion consultative de haut niveau des factions somaliennes et d'autres documents pertinents, notamment le texte de l'allocation liminaire que j'ai

prononcée à la cérémonie inaugurale tenue pour célébrer la création du Conseil de salut national. Je vous serais obligé de bien vouloir en faire distribuer le texte comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre des affaires étrangères

(Signé) Seyoum MESFIN

APPENDICE I

Déclaration solennelle d'engagement national adoptée le 3 janvier 1997 par la Réunion consultative de haut niveau des mouvements politiques somaliens tenue à Sodere (Éthiopie)

Nous, délégués participant à la Réunion consultative de haut niveau tenue à Sodere (Éthiopie) et représentant les mouvements politiques somaliens, signataires de l'accord obtenu à Sodere visant à établir le Conseil de salut national, nous engageons solennellement par la présente :

1. À respecter scrupuleusement les principes et objectifs du Conseil de salut national et à appliquer les dispositions contenues dans la présente déclaration;

2. À satisfaire les aspirations de paix, de réconciliation et de développement du peuple somalien;

3. À réaffirmer l'unité, la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale de la Somalie;

4. À oeuvrer collectivement à promouvoir la dignité du peuple somalien et à rétablir un climat de confiance réciproque et de confiance en soi dans tout le pays;

5. À promouvoir collectivement l'esprit de fraternité et d'harmonie sociale dans tous les domaines de la vie sur tout le territoire de notre pays bien aimé;

6. À promouvoir les valeurs culturelles ainsi que la sagesse et la tolérance traditionnelles séculaires de la société somalienne;

7. À réaffirmer notre profond attachement à la foi, aux enseignements et aux valeurs morales de l'Islam;

8. À nous consacrer à la protection des principes démocratiques et des droits fondamentaux de la personne humaine;

9. À placer l'intérêt national au-dessus de l'égoïsme de clan, de la cupidité et de l'ambition personnelles;

10. À oeuvrer avec résolution et détermination à la revitalisation et à la renaissance de notre nation;

11. À encourager tous les efforts de paix et de réconciliation entre les communautés somaliennes;

12. À nous opposer à toutes les formes de terrorisme et forces perturbatrices d'inspiration étrangère et à y résister;

13. À rendre hommage à tous les compatriotes qui ont donné leur vie et consenti le sacrifice ultime pour la paix et le salut national et à en honorer la mémoire comme héros du peuple somalien;

14. À promouvoir des relations amicales avec toutes les nations et à poursuivre activement une politique de bon voisinage et de coopération mutuelle avec les pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement.

Signée par tous les dirigeants politiques somaliens assistant à la Réunion consultative de haut niveau tenue à Sodere (Éthiopie)

1. Le Président de l'Organisation Afrikans Muki somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SAMO/SSA)

(Signé) Mohamed Ramadan Arbow

2. Le Président de l'Alliance démocratique somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SDA/SSA)

(Signé) Ali Hadji Hersi

3. Le Président par intérim du Mouvement démocratique somalien/Bonkai (SDM)

(Signé) Abdulahi Mohamed Idris "Lesto"

4. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Alliance nationale somalienne (SDM/SNA)

(Signé) Issaq Malaq Ibrahim

5. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Armée de résistance Rahanwein (SDM/RRA)

(Signé) Hassan Mohamed Nur

6. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Alliance somalienne pour le salut (SDM/SSA)

(Signé) Abdi Musa Mayow

7. Le Président de l'Union démocratique somalienne (SDU)

(Signé) Abukar Abdi Osman

8. Le Président de l'Union nationale démocratique somalienne (SNDU)

(Signé) Ali Ismail Abdi

9. Le Vice-Président de l'Union nationale démocratique somalienne/Alliance somalie pour le salut (SNDU/SSA)

(Signé) Mohamed Adan Yusuf

10. Le Président du Front national somalien/Alliance somalienne pour le salut (SNF/SSA)

(Signé) Omer Hadji Mohamed

11. Le Président de l'Union démocratique somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SNU/SSA)

(Signé) Mohamed Rajis Mohamed

12. Le Président du Mouvement patriotique somalien/Alliance nationale somalienne (SPM/SNA)

(Signé) Ahmed Hashi Mohamud

13. Le Président du Mouvement patriotique somalien/Alliance somalienne pour le salut (SPM/SSA)

(Signé) Adan Abdulahi Nur

14. Le Président du Congrès somalien pour le salut (SSC)

(Signé) Abdullahi Moallin Mohamed

15. Le Président du Front démocratique somalien pour le salut (SSDF)

(Signé) Mohamed Abshir Musa

16. Le Président du Front démocratique somalien pour le salut (SSDF)

(Signé) Abdilahi Yusuf Ahmed

17. Le Président du Mouvement national somalien du Sud/Alliance somalienne pour le salut (SSNM/SSA)

(Signé) Abdullahi Shiek Ismail

18. Le Président de la SUDO/Alliance somalienne pour le salut (SSA)

(Signé) Abdi Abdulahi Ibrahim

19. Le Vice-Président du Congrès somalien uni (VSC)

(Signé) Osman Roble Mohamud

20. Le Président du Congrès somalien uni/Alliance nationale somalienne (SNC/SNA)

(Signé) Osman Hassan Ali Ato

21. Le Président par intérim du Congrès somalien uni/Mouvement patriotique/Alliance somalienne pour le salut (USC/PM/SSA)

(Signé) Abdi Osman Farah

22. Le Président du Congrès somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USC/SSA)

(Signé) Ali Mahdi Mohamed

23. Le Président du Congrès somalien uni/Haut-Juba (USC/JU)

(Signé) Yusuf Sheekh Mohamed

24. Le Président du Front somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USF/SSA)

(Signé) Abdi Omer Ahmed

25. Le Président du Parti somalien uni (USP)

(Signé) Ahmed Gure Adan

26. Le Président du Parti somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USP/SSA)

(Signé) Mohamed Abdi Hashi

27. Le Président de l'USR

(Signé) Mohamud Hussein Farah

APPENDICE II

Allocution liminaire de M. Ato Seyoum Mesfin, Ministre éthiopien des affaires étrangères, à la cérémonie célébrant la création du Conseil de salut national de Somalie le 3 janvier 1997

Au nom des États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et au nom de nos frères somaliens qui ont remporté le succès qui nous réunit ici aujourd'hui, ainsi qu'en mon nom propre, j'ai le grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette cérémonie célébrant la création du Conseil de salut national, fruit des consultations intensives tenues par nos frères somaliens pendant plus de huit semaines ici en Éthiopie.

C'est en effet un grand succès pour ceux qui ont participé à cette Réunion consultative de haut niveau des diverses factions politiques somaliennes. Nous aurions bien entendu été plus heureux encore si d'aucuns qui n'ont pas participé à ce processus avaient assisté à cette réunion qui est sans nul doute la plus importante et la plus intensive que les factions somaliennes aient tenue depuis 1993, et celle qui a bénéficié de la participation la plus générale.

Je veux bien préciser ici que, nous de notre part et l'ensemble des pays membres de l'Autorité intergouvernementale de la leur, avons déployé tous les efforts nécessaires pour assurer que toutes les factions somaliennes seraient représentées lors de ce processus. Il convient de rappeler qu'en prélude à la Réunion consultative de haut niveau, nous avions, d'août à octobre 1996, tenu une série de consultations ici à Addis-Abeba et ailleurs, avec pratiquement toutes les factions somaliennes. Par la suite, nous avons invité toutes les factions sans exception à venir assister à une consultation de haut niveau à Addis-Abeba. À l'exception de celle de M. Hussein Aidid, ces factions ont toutes envoyé des représentants, et la Réunion consultative de haut niveau s'est ouverte il y a deux mois dans la station thermale de Sodere.

Ceux d'entre nous qui avons suivi de près les délibérations de la Réunion consultative de haut niveau sommes témoins du sérieux avec lequel elles ont été menées et de l'esprit de concessions mutuelles qui les ont caractérisées. C'était véritablement une réunion où l'intérêt de l'ensemble du peuple somalien l'a emporté sur les intérêts sectaires et individuels. C'est cela qui rend la Réunion de Sodere si différente et si exceptionnelle par rapport à toutes les autres consultations officielles ou officieuses qui l'ont précédée ces six dernières années. Nos amis somaliens savent mieux que quiconque pourquoi je dis cela et ce que recouvre l'insistance que je mets à souligner ce succès remporté à Sodere, qui est dû au fait que les participants ont renoncé à leurs intérêts individuels en faveur du bien commun. Nous sommes donc convaincus que cet esprit continuera de prévaloir et que ce processus permettra de poser, pierre par pierre, les fondations de la réconciliation nationale en Somalie et de l'établissement d'un gouvernement à participation générale dans ce pays.

Ce n'est pas à moi qu'il revient d'entrer dans le détail des résultats obtenus par nos frères somaliens à la Réunion consultative de haut niveau. Cette tâche revient essentiellement aux protagonistes eux-mêmes, et je pense qu'ils s'en chargeront en temps utile. Mais je voudrais dire quelques mots sur

la méthode générale que nous membres de l'Autorité intergouvernementale avons suivie pour faciliter ce processus.

Tous ceux qui ont suivi de près l'effort de paix en Somalie ces six dernières années se rappelleront que les pays membres de l'Autorité intergouvernementale ont toujours insisté pour que l'on respecte strictement le principe selon lequel la responsabilité de la recherche de la paix et de la réconciliation nationale incombe essentiellement aux Somalis eux-mêmes et que le rôle des autres, notamment celui des pays de la région, était d'aider à cet effort. Cela a également été l'un des principes dont nous nous sommes inspirés pour faciliter les travaux entrepris par la Réunion consultative de haut niveau.

Il est peut-être utile de rappeler que l'un des quatre principes que l'Autorité intergouvernementale, lors de son dernier sommet, tenu à Djibouti les 25 et 26 novembre 1996, a approuvés pour guider cet effort d'assistance, était qu'il fallait insister sur le fait que c'était aux Somalis eux-mêmes que revenait la responsabilité de la réconciliation nationale dans leur pays, et que ce principe devait être accepté sans réserve.

Le deuxième élément qu'ont souligné les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Autorité intergouvernementale est le besoin impératif d'établir un gouvernement à large assise et à participation générale en Somalie. Il a été convenu à cet égard que, dans tout accord préliminaire qui serait obtenu en vue de la réconciliation nationale en Somalie, il fallait prévoir des dispositions pour inclure ceux qui, quelle qu'en soit la raison, auraient pu ne pas participer initialement au processus. Je suis heureux de noter que cela a été l'un des grands principes qui ont guidé les travaux de la Réunion consultative.

Indubitablement, l'effort de paix et de réconciliation nationale en Somalie requiert l'appui sans réserve de la communauté internationale. En particulier, lorsque les Somalis font preuve d'un regain de détermination à résoudre l'énorme problème auquel ils sont confrontés, la communauté internationale se doit de leur venir en aide de toutes les façons possibles, surtout dans le domaine économique et pour aider au relèvement du pays. L'un des meilleurs moyens d'assurer la consolidation et le renforcement des groupes en faveur de la paix en Somalie est d'apporter une assistance internationale aux Somalis qui donnent la preuve tangible de leur attachement à la réconciliation nationale et au principe d'un véritable partage du pouvoir. Je pense que la Réunion consultative a fait un progrès notable dans cette voie. À cet égard, le troisième élément qu'ont souligné les chefs d'État et de gouvernement des pays membres de l'Autorité comme étant l'une des bases de la réconciliation nationale en Somalie est le lancement d'un programme effectif d'assistance à la Somalie faisant partie intégrante de l'effort de paix dans ce pays.

Ce serait trop demander aux Somaliens, même avec la meilleure volonté du monde, que de résoudre tous les problèmes accumulés auxquels ils se trouvent confrontés et de rétablir l'État somalien qui s'est désagrégé, sans que la communauté internationale y contribue sa part et sans leur donner concrètement l'encouragement nécessaire.

Pour faire aboutir ce processus prometteur actuellement en cours, point de départ d'un chemin manifestement ardu vers l'établissement d'un gouvernement à large assise en Somalie, il est nécessaire de revitaliser la société civile dans ce pays et de faire croître et se développer les forces en faveur de la paix et de la réconciliation nationale. Nous demandons donc que les pays membres de l'Autorité intergouvernementale et la communauté internationale coordonnent étroitement leurs efforts en ce sens.

Les pays membres de l'Autorité intergouvernementale sont déterminés à poursuivre leurs efforts en faveur de la paix en Somalie sur la base d'une coordination étroite et du mécanisme qu'ils ont mis en place à cet effet. C'est là le quatrième principe dont les membres de l'Autorité ont convenu de s'inspirer dans cette entreprise. L'Éthiopie est prête à continuer de faire tout ce qu'il faudra pour s'acquitter de la lourde responsabilité que lui ont confiée les pays de la région et les États membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Je tiens à saisir cette occasion pour transmettre à nos frères somaliens les assurances du Premier Ministre, M. Meles, que l'Éthiopie soutiendra toujours les efforts qu'ils déploient pour obtenir la paix et la réconciliation nationale.

Il a été dit et répété qu'en ce qui concerne la Somalie, ce ne sont pas les accords dûment signés et paraphés entre les différentes factions qui manquent, mais que le problème, c'est l'application de ces accords. Nous avons toutefois toutes raisons de penser que nous avons vu naître un esprit nouveau à Sodere et au cours des délibérations intensives de la Réunion consultative de haut niveau. Par ailleurs, les Somaliens ont de leur côté des raisons, de par leur expérience passée, de douter de ce que fera réellement la communauté internationale pour leur venir effectivement en aide afin de rétablir l'État somalien. Il ne faut pas les décevoir. Pour ce qui est des Somaliens, je suis plus que jamais convaincu que cet esprit continuera de régner et que le processus de réconciliation nationale se poursuivra et se renforcera jusqu'à ce qu'un État somalien renaisse, pratiquement des cendres de la guerre et de la destruction causée par la lutte civile.

APPENDICE III

Déclaration solennelle adoptée le 3 janvier 1997 par la Réunion consultative de haut niveau des mouvements politiques somaliens

A. RAPPEL

Nous soussignés dirigeants politiques somaliens, réunis à Sodere (Éthiopie) à l'occasion de la Réunion consultative de haut niveau du 22 novembre 1996 au 3 janvier 1997, ayant examiné de manière exhaustive la situation en Somalie, préoccupés par la persistance de la violence dans notre pays et par les pertes insensées en vies humaines survenues pendant le conflit, mortifiés par le fait que nous avons jusqu'ici été incapables de mettre un terme à ce conflit et d'améliorer les conditions de vie de nos populations, comprenant que le principal obstacle au progrès en Somalie tient en l'absence d'une autorité centrale capable de pourvoir aux services publics essentiels, y compris la sécurité publique, les chances économiques et la justice sociale, comprenant en outre que la communauté internationale ne peut fournir à la population somalienne l'assistance voulue en l'absence des conditions de sécurité nécessaires dans le pays et de mécanismes institutionnels qui permettent d'acheminer l'aide, conscients que la mise en place d'une autorité centrale requiert des préparatifs convenables et une démarche progressive qui garantissent la participation et l'adhésion des groupes politiques et des populations locales,

Sommes convenus de ce qui suit :

B. RÉSULTATS DE LA RÉUNION CONSULTATIVE DE HAUT NIVEAU

Nous avons créé à Sodere un Conseil de salut national dont les quarante et un (41) membres ont été choisis parmi les vingt-six (26) mouvements politiques participant à la Réunion consultative de haut niveau et un Comité exécutif national de onze (11) membres placé sous la direction de cinq (5) coprésidents habilités à agir et à parler au nom du Conseil de salut national. Le Conseil de salut national entreprendra des préparatifs devant conduire à la création d'une autorité centrale de transition ou d'un gouvernement central provisoire de la Somalie et exécutera à cet égard un programme en cinq (5) points consistant à :

1. Oeuvrer au rétablissement de la paix, de la stabilité et de l'ordre public.

2. Aider à dépasser les divergences entre les clans dans les zones de conflit et à rétablir et à renforcer la cohésion du peuple somalien afin de garantir le retour d'une paix durable et la pleine participation des groupes politiques au processus de prise de décisions politiques.

3. Entreprendre d'autres programmes préparatoires, y compris l'élaboration d'une Charte nationale de transition à l'intention de l'Autorité centrale de transition ou du Gouvernement central provisoire et l'établissement des autres documents jugés nécessaires.

4. Coordonner et faciliter l'exécution des programmes de secours d'urgence et de relèvement, ainsi que la fourniture de services sociaux comme l'éducation, les soins de santé, la protection de l'environnement et la redynamisation des secteurs de production.

5. Faire office d'interlocuteur de la communauté internationale dans les efforts qu'elle fait pour favoriser la réconciliation et le relèvement de la Somalie.

Nous avons décidé de ne ménager aucun effort pour ouvrir la voie à l'installation d'un Gouvernement d'unité nationale et au rétablissement de la paix et de la stabilité dans notre pays.

C. CONFÉRENCE DE RÉCONCILIATION NATIONALE ET CONFÉRENCE NATIONALE DE CLÔTURE

Nous sommes également convenus de convoquer une conférence de réconciliation nationale à Bossasso (Somalie) à l'effet d'approuver la Charte de l'Autorité centrale de transition ou du Gouvernement central provisoire. Participeront à cette conférence des délégués représentant toutes les couches de la société somalienne, y compris les anciens, les intellectuels, les femmes et les dirigeants politiques et religieux. Une conférence nationale de clôture sera convoquée à l'issue de la conférence de réconciliation nationale en vue d'annoncer la formation de l'Autorité centrale de transition ou du Gouvernement central provisoire, et ce, en présence des représentants de la communauté internationale.

D. L'ESPRIT DE SODERE

Le processus qui a abouti à la décision de créer le Conseil de salut national était inspiré par une attitude et une manière de voir nouvelles dont les dirigeants ont abondamment fait montre à l'occasion de la Réunion consultative. Cette nouvelle manière de voir est née de la conscience que l'intérêt de la nation devrait et doit l'emporter sur les ambitions personnelles.

Étaient également manifestes l'esprit de coopération et de compromis dans le règlement des divergences et la volonté de trouver des solutions durables aux problèmes auxquels la Somalie est en proie depuis ces six dernières années, ainsi que la détermination de mettre en oeuvre l'accord signé à Sodere.

E. APPEL À LA NATION

Nous tenons à affirmer à l'intention de la majorité des populations somaliennes au nom desquelles et en vertu du mandat desquelles nous avons délibéré à Sodere que nous oeuvrerons sans hésitation, ni réserve, en faveur de la paix et de la réconciliation pour faire de la Somalie une terre où il fait mieux vivre. Ce but élevé ne peut être atteint qu'avec le soutien, la participation et la coopération de tous les Somaliens. Aussi les engageons-nous à taire leurs divergences et à opter pour la paix et l'unité.

Dans le même esprit, nous invitons instamment les groupes politiques du Mouvement national Somali/Egal à s'unir à nous aussitôt que possible dans la recherche d'une solution durable aux crises qui assaillent le pays. De même, nous lançons un appel au groupe Aidid pour qu'il participe au processus de réconciliation en cours.

Nous tenons à faire comprendre à nos compatriotes que la Somalie ne peut être sauvée et ses problèmes réglés que si ses populations sont unies et oeuvrent ensemble au service du bien commun.

De notre côté, nous sommes disposés à rencontrer nos compatriotes n'importe quand et n'importe où pour engager le dialogue en vue de parvenir à un accord qui rencontre l'adhésion de tous dans l'intérêt bien compris de notre peuple.

Nous nous félicitons de tous les efforts qui ont été déployés en faveur de la paix et de la réconciliation dans les diverses parties du pays et qui ont conduit à la constitution et à l'installation des autorités locales et leur exprimons tous nos encouragements.

F. L'AVENIR DE LA SOMALIE TEL QUE NOUS LE CONCEVONS

Tenant compte du fait que la faillite des institutions nationales s'expliquait en partie par des défaillances d'ordre structurel et en partie par la mauvaise gestion des régimes précédents, nous avons décidé de mettre sur pied un appareil d'État et une forme de gouvernement adaptés à nos conditions et réalités sociopolitiques.

Nous envisageons dans le cadre de cette entreprise de restructuration un système d'équilibre des pouvoirs qui garantisse non seulement le bon fonctionnement de l'État mais également les libertés individuelles et les droits démocratiques des citoyens.

Un tel système, mis sur les rails et entretenu par le peuple somalien, peut permettre de bâtir une Somalie nouvelle forte, démocratique et prospère.

Durant cette période intérimaire, nous nous attacherons essentiellement à réaliser la réconciliation et le rétablissement de l'ordre public ainsi qu'à définir un nouvel ordre constitutionnel pour la Somalie.

G. APPEL À LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Lors de la Réunion consultative, deux préoccupations ont dominé les débats autour de la table de conférence. L'une avait trait au sort des populations somaliennes dans le pays ou à l'étranger, en proie à des conditions extrêmement difficiles.

L'autre concernait notre inaptitude à avancer véritablement vers la réalisation des obligations qui nous incombent vis-à-vis de notre peuple.

Toutefois, nous avons pris la résolution de nous engager solennellement à mettre en oeuvre les clauses des accords que nous avons signés à Sodere et à nous acquitter des responsabilités qui nous incombent vis-à-vis de notre peuple.

À cet égard, il va sans dire que la reconstruction de la Somalie est une entreprise d'une telle ampleur qu'elle appelle une aide internationale massive en faveur de la réconciliation, du relèvement et de la reconstruction. Aussi lançons-nous un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue de fournir l'assistance nécessaire tout en exprimant notre gratitude à tous les pays donateurs pour l'aide humanitaire d'urgence qu'ils ont apportée à nos populations.

H. REMERCIEMENTS ET HOMMAGE

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au Gouvernement éthiopien ainsi qu'aux pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, qui ont fourni aux représentants participant à la Réunion consultative de haut niveau les services sans lesquels celle-ci n'aurait pu se tenir.

En particulier nous voudrions remercier le Premier Ministre éthiopien, Meles Zenawi, d'avoir inlassablement oeuvré à promouvoir la paix et la réconciliation en Somalie.

Nous tenons également à remercier les chefs d'État des pays membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement pour le soutien indéfectible qu'ils apportent au processus de paix en Somalie.

Nous témoignons également notre gratitude à l'Organisation des Nations Unies et aux organisations régionales telles que l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Ligue des États arabes et l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), le Mouvement des pays non alignés, l'Union européenne (UE) et les États-Unis d'Amérique, qui ont toujours aidé la Somalie à préserver son unité, son intégrité nationale et territoriale et continuent de promouvoir la paix et la réconciliation dans notre pays.

Enfin, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à tous les pays qui ont fourni une aide humanitaire aux réfugiés somaliens dans leurs territoires respectifs.

Signée par tous les dirigeants politiques somaliens assistant à la Réunion consultative de haut niveau tenue à Sodere (Éthiopie)

1. Le Président de l'Organisation Afrikans Muki somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SAMO/SSA)

   (Signé) Mohamed Ramadan Arbow

2. Le Président de l'Alliance démocratique somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SDA/SSA)

   (Signé) Ali Hadji Hersi

3. Le Président par intérim du Mouvement démocratique somalien/Bonkai (SDM)

(Signé) Abdulahi Mohamed Idris "Lesto"

4. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Alliance nationale somalienne (SDM/SNA)

(Signé) Issaq Malaq Ibrahim

5. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Armée de résistance Rahanwein (SDM/RRA)

(Signé) Hassan Mohamed Nur

6. Le Président du Mouvement démocratique somalien/Alliance somalienne pour le salut (SDM/SSA)

(Signé) Abdi Musa Mayow

7. Le Président de l'Union démocratique somalienne (SDU)

(Signé) Abukar Abdi Osman

8. Le Président de l'Union nationale démocratique somalienne (SNDU)

(Signé) Ali Ismail Abdi

9. Le Vice-Président de l'Union nationale démocratique somalienne/Alliance somalie pour le salut (SNDU/SSA)

(Signé) Mohamed Adan Yusuf

10. Le Président du Front national somalien/Alliance somalienne pour le salut (SNF/SSA)

(Signé) Omer Hadji Mohamed

11. Le Président de l'Union démocratique somalienne/Alliance somalienne pour le salut (SNU/SSA)

(Signé) Mohamed Rajis Mohamed

12. Le Président du Mouvement patriotique somalien/Alliance nationale somalienne (SPM/SNA)

(Signé) Ahmed Hashi Mohamud

13. Le Président du Mouvement patriotique somalien/Alliance somalienne pour le salut (SPM/SSA)

(Signé) Adan Abdulahi Nur

14. Le Président du Congrès somalien pour le salut (SSC)

(Signé) Abdullahi Moallin Mohamed

15. Le Président du Front démocratique somalien pour le salut (SSDF)

(Signé) Mohamed Abshir Musa

16. Le Président du Front démocratique somalien pour le salut (SSDF)

(Signé) Abdilahi Yusuf Ahmed

17. Le Président du Mouvement national somalien du Sud/Alliance somalienne pour le salut (SSNM/SSA)

(Signé) Abdullahi Shiek Ismail

18. Le Président de la SUDO/Alliance somalienne pour le salut (SSA)

(Signé) Abdi Abdulahi Ibrahim

19. Le Vice-Président du Congrès somalien uni (VSC)

(Signé) Osman Roble Mohamud

20. Le Président du Congrès somalien uni/Alliance nationale somalienne (SNC/SNA)

(Signé) Osman Hassan Ali Ato

21. Le Président par intérim du Congrès somalien uni/Mouvement patriotique/Alliance somalienne pour le salut (USC/PM/SSA)

(Signé) Abdi Osman Farah

22. Le Président du Congrès somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USC/SSA)

(Signé) Ali Mahdi Mohamed

23. Le Président du Congrès somalien uni/Haut-Juba (USC/JU)

(Signé) Yusuf Sheekh Mohamed

24. Le Président du Front somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USF/SSA)

(Signé) Abdi Omer Ahmed

25. Le Président du Parti somalien uni (USP)

(Signé) Ahmed Gure Adan

26. Le Président du Parti somalien uni/Alliance somalienne pour le salut (USP/SSA)

(Signé) Mohamed Abdi Hashi

27. Le Président de l'USR

(Signé) Mohamud Hussein Farah